

# Siège

En 2006, l'UNHCR apportera quelques changements à la structure de son Siège. Par ces changements, l'UNHCR entend rapprocher les fonctions d'appui à la protection et aux opérations, fournir plus rapidement et avec davantage d'efficacité des services aux opérations sur le terrain et améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience de ses opérations à travers le monde. Ces changements traduisent la détermination du Haut Commissaire à renforcer la protection et à lui donner une dimension de « culture transversale » influant sur l'exécution des programmes et l'élaboration de la politique au sens large. Ces changements visent également à renforcer le cadre de contrôle et de responsabilité de sorte à ce qu'il soit plus indépendant.

La création du poste de Haut Commissaire assistant (Protection) figure parmi les changements les plus importants ; celui-ci devra contribuer à l'élaboration de la politique générale de l'Organisation, en s'attachant en particulier à promouvoir des normes et à veiller à la cohérence des questions de protection dans l'exécution des programmes globaux. Par ailleurs, par la nouvelle structure, l'éventail de services fournis sur le terrain depuis le Siège a été réorganisé et les fonctions d'appui aux solutions durables

ont été rapprochées. Cette nouvelle structure organisationnelle devrait offrir :

- un cadre plus solide et plus cohérent d'élaboration de la politique au sein de l'Organisation ;
- une structure au Siège plus rationnelle et plus cohérente pour les services d'appui au terrain axés sur la protection ;
- des relations mieux définies et plus efficaces entre le Siège et le terrain, ainsi que des liens fonctionnels horizontaux plus étroits au Siège.

Dans un souci d'amélioration de la transparence et de l'efficacité de la gestion, la mise à jour de la Section de la gestion et du développement de l'organisation en un service indépendant marque l'engagement de l'Organisation à institutionnaliser la gestion axée sur les résultats dans tous ses secteurs. Le Groupe chargé de la politique générale, étoffé, orientera l'Organisation lorsqu'elle fera face à de nouvelles difficultés pour préserver les principes de l'asile et protéger les personnes déplacées dans les années à venir. Enfin, le renforcement du Bureau de l'Inspecteur général en un bureau indépendant contribuera largement à créer un cadre approprié de contrôle et de responsabilité où la



Le Siège de l'UNHCR à Genève, en Suisse. UNHCR / S. Hopper

transparence et l'obligation de rendre compte constitueront le fondement de la gestion des opérations.

La nouvelle structure du Siège a été approuvée par le Comité exécutif (Comex) au début du mois d'octobre 2005 et prendra effet le 1er janvier 2006. Au moment où le présent Appel est édité, la nouvelle structure est encore en cours de finalisation. Les éléments suivants donnent les grandes lignes des principales fonctions dont seront chargés les différents groupes organisationnels.

## Direction exécutive et gestion

Le **Bureau exécutif** formule la politique, assure une direction efficace et supervise les opérations de l'UNHCR à travers le monde. Il informe les groupes opérationnels des décisions exécutives et des nouvelles orientations politiques. Le Bureau exécutif se compose du Haut Commissaire, du Haut Commissaire adjoint, de deux Hauts Commissaires assistants et du Chef de cabinet, ainsi que de leur personnel respectif.

Le Bureau de l'Inspecteur général, le Groupe chargé de l'élaboration et de l'évaluation de la politique générale et le Bureau de l'UNHCR à New York rendent directement compte de leurs activités au Haut Commissaire.

Le **Bureau de l'Inspecteur général (BIG)** joue un rôle central en ce qu'il permet au Haut Commissaire de remplir ses responsabilités de contrôle interne et d'obligation redditionnelle. Le BIG assure trois fonctions de contrôle essentielles : inspections de la qualité de gestion des opérations de l'UNHCR, (y compris au Siège) ; investigations sur la mauvaise conduite éventuelle du personnel de l'UNHCR ; et enquêtes sur les attaques violentes à l'encontre du personnel ou des opérations de l'UNHCR ainsi que sur les incidents ayant provoqué des pertes ou des dommages importants nuisant à l'intégrité, à la crédibilité ou aux biens matériels de l'UNHCR.

En 2006, les effectifs du BIG seront augmentés afin de pouvoir conduire deux fois plus de programmes d'inspections. Le BIG va aussi élaborer et appliquer des procédures pour suivre de manière plus rigoureuse et plus approfondie les conclusions et les recommandations des inspections. Une liste de membres du personnel ne relevant pas du BIG, et

susceptibles de rejoindre les équipes d'inspection, sera établie et une formation sera dispensée aux membres sélectionnés. Par ailleurs, le Programme de formation à l'investigation, visant à établir et à reconstituer la liste des membres du personnel susceptibles de mener des investigations ou d'y contribuer, sera poursuivi en 2006. Le programme et les ateliers de formation à l'inspection serviront à diffuser des informations sur le rôle et les fonctions du BIG à tout le personnel de l'Organisation, conformément à la demande du Comex. Le BIG fonctionnera sur la base de nouvelles instructions administratives lui concédant davantage d'indépendance opérationnelle et comprenant des dispositions pour une plus large diffusion des rapports d'inspection, notamment auprès du Comex.

Le **Groupe chargé de l'élaboration de la politique et de l'évaluation** fournira, sous la supervision directe du Haut Commissaire, des orientations cohérentes sur des questions de première importance, par exemple, l'impact des activités de l'UNHCR sur les questions liées à l'asile et aux migrations et sur l'engagement de l'Organisation à l'égard des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Le **Bureau de l'UNHCR à New York** assure la coordination avec les entités du système des Nations Unies basées à New York, pour veiller à ce que le problème des déplacements de populations occupe toujours une place de premier plan dans le programme d'action des Nations Unies. Le budget relatif à ce Bureau est présenté dans le chapitre « Amérique du Nord et Caraïbe ».

## Le Haut Commissaire adjoint

Le Haut Commissaire adjoint supervise toutes les fonctions relatives à la gestion et à l'administration de l'Organisation. Le Contrôleur et les directeurs de la Division des finances et de la gestion de l'approvisionnement, de la Division des relations extérieures, de la Division de la gestion des ressources humaines, du Service du développement et de la gestion de l'organisation, et de la Division des systèmes d'information et des télécommunications, ainsi que la Section des affaires juridiques et le Médiateur, relèvent de la compétence du Haut Commissaire adjoint.

Le **Service du développement et de la gestion de l'organisation** offre des analyses et des conseils sur

les politiques, procédures et principes directeurs en matière de gestion, tout en cernant les meilleures pratiques et en proposant des solutions à des problèmes de gestion particuliers. La Section fera aussi office de secrétariat du Conseil pour la gestion axée sur les résultats. Ce Conseil, créé à la mi-2005 et présidé par le Haut Commissaire adjoint, a été mis en place pour superviser et orienter la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats à travers toute l'organisation. La Section sera aussi chargée de concevoir, d'élaborer et d'exécuter un logiciel d'appui à la gestion des opérations, de coordonner les projets de développement organisationnel au Siège et de conduire des études sur la gestion et la politique.

## Division des finances et de la gestion de l'approvisionnement

La Division des finances et de la gestion de l'approvisionnement se compose du Bureau du Directeur et du Contrôleur, du Service des ressources financières, du Service de la gestion de l'approvisionnement et du Service des audits. La Division se charge également de gérer les coûts afférents au Centre international de calcul (CIC), aux services externalisés assurés par l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments du Siège de l'UNHCR. Le Directeur de la Division assume également la charge de **Contrôleur** de l'UNHCR et est responsable, à ce titre, de l'actualisation et de l'amélioration des systèmes de contrôle de gestion internes.

La Division veille à ce que l'UNHCR fasse le meilleur usage possible des ressources qui sont à sa disposition. En 2006, l'amélioration des systèmes de gestion des ressources figurera parmi les principaux objectifs de la Division. À cette fin, elle mettra au point un cycle de programme biennal, veillera à l'établissement de budgets fondés sur les résultats, perfectionnera les moyens d'analyse et de projection, et mettra en œuvre un nouveau cadre de responsabilisation financière pour renforcer la capacité de gestion des résultats de l'Organisation.

Le **Service des ressources financières** se compose des sections Budget, Finances et Trésorerie. Le Service est principalement chargé de la planification financière globale, du suivi, du contrôle et de la communication de données sur l'utilisation des ressources. Ces

activités regroupent la gestion centrale de l'allocation de ressources, la transmission d'informations budgétaires et financières officielles aux organes internes et externes, ainsi que l'analyse et les conseils sur des questions budgétaires et financières.

En 2006, le Service préparera l'UNHCR à passer d'un cycle annuel à un cycle biennal, eu égard au programme et au budget, et s'attachera à élaborer des principes d'établissement de budgets fondés sur les résultats. Le Service supervisera également tous les aspects financiers de la mise en œuvre et l'utilisation optimale du Projet de renouvellement des systèmes de gestion (MSRP). La rationalisation des processus de planification, de budgétisation et d'information comptable, ainsi que la mise en œuvre du MSRP constituent une initiative clé. Ceci renforcera d'autant la capacité d'analyse, de prévisions et de communications de données du Service qui deviendra la principale entité fournissant orientations et appui à valeur ajoutée pour éclairer les décisions de gestion au Siège comme sur le terrain.

Le **Service de la gestion de l'approvisionnement** s'attache à trouver en temps voulu des fournisseurs offrant un bon rapport qualité-prix et à procurer rapidement des biens et services pour les opérations de l'UNHCR, notamment en situations d'urgence. L'objectif premier du Service en 2006 est de réaliser des économies conséquentes en sélectionnant des fournisseurs et en établissant des priorités stratégiques avec davantage d'efficacité au moyen d'informations solides et fournies en temps réel par le logiciel *PeopleSoft* (MSRP).

En 2006, le Service lancera une réforme importante pour améliorer le processus de mise en œuvre et parvenir à un meilleur rendement et pour renforcer la capacité de réponse. Un nouveau système de gestion de la flotte permettra d'améliorer la capacité logistique de l'UNHCR. Le partenariat noué dernièrement avec l'entreprise logistique Exel est un bon exemple de la façon dont les synergies avec le secteur privé peuvent amplifier la portée stratégique et la présence de l'UNHCR dans le domaine humanitaire.

Le **Service des audits de l'UNHCR**, au sein des Services de contrôle interne des Nations Unies, assure la fonction d'audit interne à l'Organisation. Le Service se compose d'auditeurs basés à Genève et à Nairobi (couvrant les opérations en Afrique). Les vérificateurs résidents sont affectés en fonction des besoins aux principales opérations d'urgence, par exemple, à la situation au Soudan.

Le Service, par ses activités objectives et indépendantes, assure le Haut Commissaire de l'emploi efficace et rationnel des ressources, de la fiabilité et de l'intégrité des informations financières et opérationnelles, de la préservation du matériel, du respect des politiques, règles et règlements, de la réalisation des objectifs inscrits au programme et de toute autre question susceptible d'influer sur la gestion des ressources de l'UNHCR. Le Service des audits communique des informations sur les problèmes observés et formule des recommandations quant aux moyens d'y remédier. Le Service s'attache à déterminer, chaque fois que cela est possible, les économies et les recouvrements quantifiables.

En 2006, le Service des audits de l'UNHCR poursuivra l'analyse approfondie des opérations dans les pays et s'attachera aux activités à haut risque telles que les opérations en situation d'urgence où la visibilité et la vulnérabilité de l'UNHCR sont fortes. Au Siège, outre la continuité de l'analyse de différents aspects du Projet de renouvellement des systèmes de gestion, une analyse approfondie des secteurs, des programmes et des systèmes fonctionnels sera conduite afin d'évaluer l'efficacité et l'adéquation des politiques et des procédures.

## Division de la gestion des ressources humaines (DGRH)

La Division de la gestion des ressources humaines (DGRH) est responsable de l'élaboration et de l'application de la politique de l'UNHCR en matière de ressources humaines, de l'administration du personnel, de la gestion du comportement professionnel, du classement des postes, des recrutements et des affectations, de la mise en valeur des ressources humaines et du bien-être du personnel, du service médical et des états de paie.

En 2006, les questions d'éthique, de parité hommes-femmes et de diversité seront toujours prioritaires pour la Division. Celle-ci veillera à l'émission et à l'application d'un plan d'action révisé pour l'égalité des sexes au sein des ressources humaines. L'UNHCR maintiendra son engagement à la tolérance zéro eu égard au harcèlement sur le lieu de travail, qui avait généré l'élaboration d'une politique relative au harcèlement, au harcèlement sexuel et à l'abus de pouvoir en 2005. Afin de sensibiliser le

personnel et de renforcer cet engagement, une formation obligatoire interorganisations des Nations Unies sur ordinateur devrait être disponible pour tout le personnel au cours de l'année 2006.

En 2006, la Division évaluera l'impact des politiques d'ores et déjà appliquées en matière de ressources humaines, afin de s'assurer que les besoins de l'Organisation sont pleinement satisfaits. Elle continuera aussi de suivre la mise en œuvre des politiques relatives aux consultants et aux prestataires individuels.

## Division des relations extérieures (DRE)

La Division des relations extérieures est chargée de rallier un appui public, politique et financier à l'action de l'UNHCR en veillant à ce que l'Organisation transmette un message constant, cohérent et convaincant au monde extérieur. Elle s'acquitte d'un certain nombre de fonctions essentielles, consistant entre autres à promouvoir le label et l'image de l'UNHCR auprès du grand public, à formuler des stratégies de communications, à faire des appels de fonds, à assurer les relations avec les médias et la diffusion d'informations au public, à entretenir des relations avec les membres du Comité exécutif, les partenaires du système des Nations Unies et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et à maintenir la mémoire institutionnelle de l'Organisation.

La Division se compose du Bureau du Directeur, du Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources, du Service des relations avec les médias et de l'information, du Service du secteur privé et des affaires publiques, du Secrétariat et du service interorganisations, du Groupe de liaison avec les ONG et de la Section des archives et des dossiers. La Division est aussi chargée de la publication *Les réfugiés dans le monde*. Un Conseiller spécial sur le financement de l'aide au développement assiste le Bureau du Directeur à faire campagne pour parvenir à des solutions durables et pour que les besoins des réfugiés soient intégrés dans les plans de développement.

En 2006, la Division poursuivra ses efforts pour constituer de nouveaux partenariats avec des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'avec des

agences des Nations Unies et des entités du secteur privé, dans l'objectif d'appuyer l'assistance et la protection des réfugiés. La Division conduira aussi des activités d'appel de fonds d'aide au développement pour plaider en faveur de l'intégration des besoins des réfugiés dans les politiques de développement des pays donateurs, ainsi que dans celles de la Banque mondiale et des agences de développement des Nations Unies.

Le **Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources** est le principal interlocuteur des donateurs gouvernementaux et intergouvernementaux pour tout ce qui a trait au financement. Le Service informe ces donateurs de la gestion des fonds, des politiques, des programmes et des besoins de financement, et de toute autre question susceptible d'influer sur leurs décisions de financement, et aide le personnel, au Siège et sur le terrain, à produire des informations à cet effet. Le Service procure aux donateurs une vision claire des objectifs et des besoins financiers de l'Organisation, ainsi que de l'usage et de la gestion que celle-ci fait des fonds. À cette fin, le Service publie l'Appel global, les Appels supplémentaires ponctuels, le Rapport financier à mi-parcours et le Rapport global.

Le **Service des relations avec les médias et de l'information** fournit en permanence aux médias internationaux et au grand public des informations pertinentes, précises et en temps utile, afin de rallier l'appui au mandat de l'Organisation. La diffusion d'informations aux réfugiés, aux communautés d'accueil et aux autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR est aussi primordiale. Le Service fait office de secrétariat de rédaction du réseau d'information de l'UNHCR dans le monde, et diffuse des informations, des publications sous forme imprimée et électronique, des vidéos, des photos et autres matériels fournis par les administrateurs sur le terrain. Avec une moyenne de 1,5 millions de visiteurs par mois, le site web de l'UNHCR, disponible en anglais et en français, est l'élément central de la stratégie d'information publique de l'Organisation. En 2006, le Service contribuera à coordonner la campagne d'information publique dans les pays industrialisés visant à combattre l'intolérance et à préserver l'institution de l'asile.

Le **Service des affaires publiques et du secteur privé (SAPSP)** s'emploie à rallier d'autres donateurs à l'Organisation au sein des entreprises, des fondations, des municipalités et des particuliers. Le Service joue également un rôle clé pour sensibiliser l'opinion à la problématique des réfugiés et pour

améliorer la visibilité de l'UNHCR, et consacrer l'essentiel de ses activités aux programmes de sensibilisation : Journée mondiale du réfugié, Programme des Ambassadeurs de bonne volonté, Médaille Nansen et Programme de sensibilisation des jeunes. Certaines de ces activités figurent en détail dans le chapitre « Programmes globaux ».

Le **Secrétariat et le service interorganisations (SSIO)** appuient le travail du Comité exécutif de l'UNHCR (Comex) et servent de centre de liaison pour les relations de l'Organisation avec les autres institutions de l'ONU, les organisations intergouvernementales et les organisations internationales. En 2006, le SSIO maintiendra son appui aux initiatives de l'Organisation pour nouer des partenariats stratégiques avec d'autres entités du système des Nations Unies et différentes organisations internationales et faciliter ainsi la recherche de solutions durables au sort des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur (PDI) ; à cet effet, le SSIO tirera parti des mécanismes existants et explorera de nouveaux domaines propices à une coopération interorganisations. Il s'agira entre autres de poursuivre les efforts du Comité permanent interorganisations (IASC) pour renforcer le système d'intervention humanitaire, en s'attachant en particulier à améliorer l'intervention opérationnelle interorganisations en matière de protection et d'assistance dans les situations de déplacement interne.

Le **Groupe de liaison avec les ONG** favorise et coordonne les échanges d'informations entre l'UNHCR et les ONG afin d'assurer la protection internationale et des solutions durables aux réfugiés et aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation. Le Groupe favorise un dialogue constructif avec les ONG et appuie la participation stratégique de ces dernières aux activités opérationnelles, ce qui contribue largement à nouer des partenariats stratégiques avec les ONG ; cet aspect a une importance croissante dans le contexte de la réponse humanitaire au déplacement interne. Le Groupe fournit aussi un appui technique et une assistance financière aux initiatives mondiales des ONG, par exemple, au Projet mondial en faveur des PDI, et facilite l'accès des ONG aux réunions de direction de l'UNHCR.

La **Section des archives et des dossiers** est chargée de la gestion, de la conservation et de l'exploitation des dossiers anciens et actuels, ainsi que de la bibliothèque et des services aux visiteurs, et de la reproduction des documents de l'UNHCR.



## Division des systèmes et des technologies de l'information (DSTI)

La DSTI se compose de deux services :

- Le **Service des solutions d'entreprise** est chargé du développement des systèmes d'information et de l'appui associé au Siège et sur le terrain, notamment du Projet de renouvellement des systèmes de gestion (MSRP, voir « Programmes globaux »), du Projet *Profile* et du système d'enregistrement des réfugiés *proGres*.
- Le **Service des infrastructures et des télécommunications** est chargé de l'infrastructure informatique au Siège et sur le terrain, de la mise en place de réseaux et de son appui, de l'appui aux utilisateurs sur le terrain et de l'extension des communications dans le monde par satellite.

Les activités de la DSTI sont orientées par un plan stratégique global pour les technologies de l'information et des communications 2005 - 2007. Ce plan expose les initiatives stratégiques en matière de développement de logiciels et d'infrastructures et définit une nouvelle structure organisationnelle, devant être mise en œuvre en 2006, qui accroît responsabilité et rationalise les services liés aux technologies de l'information et des communications.

Les objectifs stratégiques clés de la DSTI pour 2006 visent à poursuivre le déploiement du MSRP sur le terrain, à fournir un appui permanent à l'utilisation du système d'enregistrement des réfugiés *proGres*, et à accroître la capacité de gestion des connaissances de l'UNHCR au Siège et sur le terrain. Les initiatives d'appui stratégique sont entre autres le développement d'une structure globale d'appui aux technologies de l'information et des communications sur le terrain et la pleine participation de la DSTI à la planification de l'Organisation aux niveaux stratégique, opérationnel et de la réponse en situations d'urgence.

## Haut Commissaire assistant (Opérations)

Le Haut Commissaire assistant (Opérations) supervisera le fonctionnement des cinq bureaux

régionaux chargés des opérations sur le terrain : Bureau pour l'Afrique ; Bureau pour l'Asie et le Pacifique ; Bureau pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (CASWANAME); Bureau pour l'Europe et Bureau pour les Amériques, ainsi que le Groupe spécial pour la situation au Soudan et la Division des services opérationnels.

## Division des services opérationnels (DSO)

La Division des services opérationnels se compose du Service technique et de coordination des programmes et du Service d'urgence et de sécurité.

La Division aura pour tâche principale de poursuivre les objectifs organisationnels suivants :

- Fournir un appui à la gestion des programmes, en particulier, à la conception de programme et à l'intégrité technique, de sorte qu'ils soient davantage axés sur les résultats et reflètent les normes de protection et d'assistance acceptées ;
- Assurer la collecte, l'analyse et la diffusion de données, notamment de données géographiques pour appuyer les opérations de l'UNHCR et appuyer l'enregistrement permanent des réfugiés à l'aide des outils d'enregistrement élaborés par le Projet *Profile*;
- Développer la capacité de réponse en situation d'urgence de l'UNHCR et renforcer la sécurité du personnel et améliorer les conditions de sûreté et de sécurité des réfugiés et des rapatriés.

Le **Service technique et de coordination des programmes** comprend les sections et les groupes suivants :

- Section de la coordination des programmes et de l'appui opérationnel. Les activités de la Section, dont l'appui direct sur le terrain, figurent en détail dans les Programmes globaux.
- Section des données démographiques et géographiques.
- Projet *Profile*.
- Service technique.

Par l'intermédiaire de la Section de la coordination des programmes et de l'appui opérationnel, le Service fournit un appui global aux opérations de l'UNHCR visant à institutionnaliser la gestion axée sur les résultats. En 2006, il continuera de mettre au

point des méthodologies et des systèmes de gestion fondés sur l'évaluation des besoins en fonction des normes et des indicateurs établis, afin d'améliorer la protection et l'assistance et dispenser des formations à tous les niveaux de l'Organisation.

Le **Service des situations d'urgence et de la sécurité**, qui fait désormais partie intégrante de la Division des services opérationnels, comprend :

- La Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence.
- La Section de la sécurité sur le terrain.
- La Section de l'élaboration de la politique générale et de la formation.

Le Service des situations d'urgence et de la sécurité, en étroite liaison avec les bureaux régionaux, coordonnera les activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence de l'UNHCR, ainsi que celles visant à assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des réfugiés. Le renforcement de la capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence fait partie des objectifs globaux et des priorités opérationnelles de l'UNHCR. En 2006, le Service sera consolidé en vue de renforcer ses capacités et de permettre à l'Organisation en 2007 d'assurer une réponse rapide et efficace aux situations de crises imprévues qui entraînent le déplacement d'au plus 500 000 réfugiés. Les objectifs et les activités de la Section de la sécurité sur le terrain figurent en détail au chapitre « Programmes globaux ».

---

## Haut Commissaire assistant (Protection)

---

Le nouveau Haut Commissaire assistant (Protection) supervisera la Division des services de protection internationale.

---

## Division des services de la protection internationale (DSPI)

---

Sous la responsabilité du Haut Commissaire assistant (Protection), la Division des services de protection se compose du Service de la politique de protection et des conseils, du Service de la

capacité de protection, et des entités redéfinies pour les solutions globales, dont le Service de réinstallation renforcé.

Le **Service de la politique de protection et des conseils** comprendra la Section de la politique de protection et des conseils opérationnels, la Section de l'information en matière de protection et DSR et le Groupe chargé des apatrides. Le Service sera chargé du suivi, de l'interprétation et de l'élaboration de la doctrine juridique et de normes de protection pour les personnes relevant de la compétence de l'Organisation. Le Service mettra au point des principes directeurs en matière de protection et fournira des conseils à caractère politique et opérationnel sur les questions de protection internationale. Il transmettra également des informations exhaustives et objectives sur des questions liées aux réfugiés, à l'asile et aux droits de l'homme au personnel de l'UNHCR, aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales, aux juristes, aux universitaires et autres. Le Service a aussi pour objectif de renforcer la capacité du personnel de l'UNHCR et des gouvernements en matière de détermination du statut de réfugié et de veiller à la qualité, à l'intégrité et à l'impartialité du processus. Le Service continuera à conduire et à coordonner les recherches dans le pays d'origine et réalisera des activités de promotion et de formation en la matière.

Le **Service des capacités de protection** se composera de la Section de l'appui aux effectifs et de contrôle de la protection, de la Section de la formation à la protection, de la Section chargée du développement communautaire, du genre et de l'âge. Il sera chargé d'appuyer les questions de protection dans les opérations de l'UNHCR sur le terrain et de favoriser une approche cohérente quant à la mise en œuvre de la mission et des politiques de protection de l'Organisation à travers le monde. Le Service sera aussi responsable de la planification et de la mise en œuvre d'un programme global de formation visant à améliorer les compétences liées à la protection dans toute l'Organisation, de la promotion et de la diffusion de principes en matière de droit des réfugiés et de protection internationale à tout le personnel et à tous les acteurs œuvrant pour la protection. Enfin, le Service sera chargé de l'élaboration de politiques et de principes directeurs visant à intégrer les questions liées à l'âge, au genre et à la diversité dans les programmes de l'UNHCR.

Les entités regroupées sous l'appellation **Solutions globales** comprendront le Service de réinstallation, la Section de la réintégration et de l'installation sur place et le Projet de renforcement de la capacité de protection. Ces entités contribueront à l'intégration de l'initiative Convention Plus en favorisant des approches globales pour parvenir à des solutions durables et élaboreront des politiques et des normes en la matière. Le Service de réinstallation favorisera des méthodologies pour l'utilisation stratégique de la réinstallation dans le cadre des approches globales de solutions durables. La principale responsabilité du Service est d'opérationnaliser le cadre de mise en place de solutions durables de 2003, par un appui aux opérations sur le terrain favorisant l'autosuffisance des réfugiés/rapatriés et des moyens d'existence durables, la consolidation de la paix, la gestion d'informations opérationnelles, et la constitution de partenariats avec des acteurs du développement. Le Service sera chargé de mettre au point des outils et des approches pour renforcer la capacité

nationale d'accueil et de protection des réfugiés, de renforcer les possibilités de parvenir à l'autosuffisance et à des solutions durables.

\* \* \*

La nouvelle structure ayant été approuvée par le Comité exécutif au cours de la première semaine d'octobre, la composition des différents groupes organisationnels était encore en cours de finalisation à l'heure où l'Appel global a été édité. Les besoins financiers du Siège correspondent à la structure organisationnelle en place en octobre 2005 et aux besoins présentés alors au Comex et approuvés par celui-ci. Si la situation et l'affectation budgétaires pour certains groupes organisationnels sont susceptibles de changer, le seul besoin additionnel pour la nouvelle structure correspondra tout au plus au coût de la revalorisation d'un poste du niveau du Haut Commissaire assistant. Tout autre changement organisationnel sera couvert par la contrepartie dégagée des ressources actuelles.

<b>Budget du Siège (dollars E.-U.)</b>			
<b>DIVISIONS/DÉPARTEMENTS</b>	<b>Budget-programme annuel<sup>1</sup></b>	<b>Budget-programme supplémentaire<sup>2</sup></b>	<b>TOTAL</b>
<b>DIRECTION EXÉCUTIVE ET GESTION</b>			
Bureau exécutif	<b>8 798 554</b>	<b>0</b>	<b>8 798 554</b>
<b>DIVISION DES SYSTÈMES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>			
Bureau du directeur	722 441	0	722 441
Service des technologies de l'information et des télécommunications	11 454 851	0	11 454 851
<b>Sous-total Division des systèmes et des technologies de l'information</b>	<b>12 177 292</b>	<b>0</b>	<b>12 177 292</b>
<b>DÉPARTEMENT DE LA PROTECTION INTERNATIONALE</b>			
Bureau du Directeur	1 719 798	0	1 719 798
Sections spécialisées	7 961 720	0	7 961 720
<b>Sous-total Département de la protection internationale</b>	<b>9 681 518</b>	<b>0</b>	<b>9 681 518</b>
<b>DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS</b>			
Groupe de l'évaluation et de l'analyse de la politique générale	592 654	0	592 654
<b>Division de l'appui opérationnel</b>			
– Bureau du Directeur	2 024 346	0	2 024 346
– Sections spécialisées	8 500 342	0	8 500 342
– Section de l'appui aux opérations et de la coordination des programmes	2 477 225	0	2 477 225
<b>Sous-total Division de l'appui opérationnel</b>	<b>13 001 913</b>	<b>0</b>	<b>13 001 913</b>
<b>Bureaux régionaux</b>			
– Bureau du Directeur - Afrique	4 012 177	0	4 012 177



<b>Budget du Siège (dollars E.-U.)</b>			
<b>DIVISIONS/DÉPARTEMENTS</b>	<b>Budget-programme annuel<sup>1</sup></b>	<b>Budget-programme supplémentaire<sup>2</sup></b>	<b>TOTAL</b>
– Groupe chargé de la situation au Tchad/Soudan - Siège	709 591	0	709 591
– Secteur Afrique occidentale	1 749 854	0	1 749 854
– Secteur Afrique orientale et Corne de l'Afrique	1 323 148	0	1 323 148
– Secteur Afrique centrale et Grands Lacs	1 457 189	1 072 396	2 529 585
– Secteur Afrique australe	994 396	0	994 396
– Bureau pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	4 851 878	0	4 851 878
– Bureau pour l'Asie et le Pacifique	2 861 833	0	2 861 833
– Bureau pour l'Europe	5 012 002	0	5 012 002
– Bureau pour les Amériques	2 150 942	0	2 150 942
<b>Sous-total Bureaux régionaux</b>	<b>25 123 010</b>	<b>1 072 396</b>	<b>26 195 406</b>
<b>Sous-total Département des opérations</b>	<b>38 717 577</b>	<b>1 072 396</b>	<b>39 789 973</b>
<b>DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES</b>			
Bureau du Directeur	1 395 219	0	1 395 219
Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources	3 402 193	0	3 402 193
Service des relations avec les médias et de l'information	4 266 744	0	4 266 744
Service du secteur privé et des affaires publiques	2 481 052	0	2 481 052
Secrétariat et service interorganisations	1 882 305	0	1 882 305
Groupe de liaison avec les ONG	592 327	0	592 327
Section des archives et des dossiers	2 264 254	0	2 264 254
Gestion électronique des documents	587 841	0	587 841
<b>Sous-total Division des relations extérieures</b>	<b>16 871 935</b>	<b>0</b>	<b>16 871 935</b>
<b>DIVISION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>			
Bureau du Directeur	2 365 129	0	2 365 129
Sections spécialisées	16 610 360	0	16 610 360
Service médical commun	2 201 595	0	2 201 595
<b>Sous-total Division de la gestion des ressources humaines</b>	<b>21 177 084</b>	<b>0</b>	<b>21 177 084</b>
<b>DIVISION DES FINANCES ET DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT</b>			
Bureau du Contrôleur et Directeur	3 661 257	0	3 661 257
Service des ressources financières	7 853 127	0	7 853 127
Service de la gestion de l'approvisionnement	6 312 550	0	6 312 550
Audit	3 013 660	0	3 013 660
Services du CIC	1 969 769	0	1 969 769
Services de l'ONUG	3 500 000	0	3 500 000
Frais de fonctionnement du Siège	10 999 264	0	10 999 264
<b>Sous-total Division des finances et de l'approvisionnement</b>	<b>37 309 627</b>	<b>0</b>	<b>37 309 627</b>
<b>CONSEIL DU PERSONNEL</b>	<b>410 394</b>	<b>0</b>	<b>410 394</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>145 143 981</b>	<b>1 072 396</b>	<b>146 216 377</b>

<sup>1</sup> Le budget-programme annuel comprend une allocation du Budget ordinaire des Nations Unies, d'un montant de 32 873 515 dollars E.-U.

<sup>2</sup> Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).